

## Sommaire

<b>Le mot du Directeur</b>	<b>3</b>
<b>1 Les missions et l'organisation</b> de l'Office de l'Elevage	<b>5</b>
<b>2 Les moyens</b> de l'Office de l'Elevage	<b>15</b>
<b>3 La concertation professionnelle</b> à l'Office de l'Elevage	<b>33</b>
<b>4 Les missions d'expertise, d'assistance,</b> d'information et de communication	<b>39</b>
<b>5 Les politiques d'orientation des productions</b> et de développement des filières	<b>51</b>
<b>6 La gestion du service public</b> de l'équarrissage et des farines animales	<b>65</b>
<b>7 Fiabiliser les transactions</b> sur le marché	<b>69</b>
<b>8 L'Office de l'Elevage, organisme</b> payeur des aides communautaires	<b>75</b>
<b>9 Les contrôles</b>	<b>109</b>
<b>10 Annexes</b>	<b>115</b>
<b>11 Annexes financières</b>	<b>131</b>



## Sommaire détaillé

<b>Le mot du Directeur</b>	<b>3</b>
<b>1 Les missions et l'organisation de l'Office de l'Elevage</b>	<b>5</b>
<b>1.1. L'Office de l'Elevage : un établissement en mouvement avec la réforme de l'Etat dans le secteur agricole</b>	<b>6</b>
<b>1.2. L'Office de l'Elevage : les missions</b>	<b>6</b>
<b>1.3. L'organisation de l'Office de l'Elevage : les faits marquants en 2007</b>	<b>8</b>
<b>1.4. L'organisation de l'Office de l'Elevage : l'organigramme</b>	<b>9</b>
<b>2 Les moyens de l'Office de l'Elevage</b>	<b>15</b>
<b>2.1. Les ressources humaines</b>	<b>16</b>
2.1.1. Les effectifs	16
2.1.2. L'action sociale	16
2.1.3. La formation professionnelle	16
<b>2.2. Les ressources financières et leur gestion</b>	<b>17</b>
2.2.1. Le budget et son exécution	17
2.2.2. Les paiements effectués sur l'exercice : budget et engagements sur exercices antérieurs	20
2.2.3. Le Contrôle de Gestion	23
<b>2.3. Les moyens informatiques et leur gestion</b>	<b>26</b>
2.3.1. L'organisation et les moyens des services informatiques	26
2.3.2. Les projets conduits par la Division Production et Réseaux (DPR) en 2007	27
2.3.3. Les faits marquants de l'activité des études informatiques	30
2.3.4. Les primes animales	32
<b>3 La concertation professionnelle à l'Office de l'Elevage</b>	<b>33</b>
<b>3.1. Domaines de compétence du Conseil de Direction Plénier, des Conseils de Direction Spécialisés et des Comités</b>	<b>34</b>
3.1.1. Domaines de compétence du Conseil de Direction Plénier	34
3.1.2. Domaines de compétence des Conseils de Direction Spécialisés	34
3.1.3. Rôle des Comités	34
<b>3.2. Composition des Conseils de Direction</b>	<b>35</b>
<b>3.3. Mise en place des Comités</b>	<b>36</b>
<b>3.4. Activité des instances de concertation de l'Office</b>	<b>37</b>

<b>4 Les missions d'expertise, d'assistance, d'information et de communication</b>	<b>39</b>	<b>5 Les politiques d'orientation des productions et de développement des filières</b>	<b>51</b>
<b>4.1. Les études</b>	<b>40</b>	<b>5.1. Les actions contractualisées</b>	<b>52</b>
4.1.1. Les instituts techniques	40	5.1.1. Rappel sur la mise en place des Contrats de Projets 2007-2013	52
4.1.2. Les cabinets d'études	40	5.1.2. Les thématiques et actions retenues pour le secteur de l'élevage	52
<b>4.2. Les observatoires et enquêtes</b>	<b>40</b>	5.1.3. Les dotations mises en œuvre par l'Office pour le secteur de l'élevage	53
4.2.1. Les panels de consommation	40	<b>5.2. Les conventions nationales génétiques</b>	<b>53</b>
4.2.2. L'analyse des rentabilités et structures des entreprises des filières viandes	40	5.2.1. Le secteur laitier	53
4.2.3. L'observatoire des coûts et des marges des secteurs bovin et porcin	41	5.2.2. Le secteur bovin viande	53
4.2.4. L'observatoire des coproduits	41	5.2.3. Le secteur ovin viande	53
4.2.5. La collecte de lait et la fabrication de produits laitiers	41	5.2.4. Les aides à la sélection animale	53
<b>4.3. La conjoncture</b>	<b>41</b>	<b>5.3. Les aides à la production de produits sous signe de qualité</b>	<b>54</b>
<b>4.4. La veille économique et l'expertise</b>	<b>42</b>	5.3.1. L'aide à la filière Label Rouge veaux sous la mère et veaux nourris au biberon	54
4.4.1. La création d'un indicateur de mises en place de veaux de boucherie	42	5.3.2. L'aide à la filière viande ovine sous signe officiel de qualité	54
4.4.2. Le suivi du marché de la viande bovine dans le cadre de la détection de la présence de six cas de fièvre catarrhale ovine (FCO) en France	42	5.3.3. L'amélioration de la qualité du lait et des produits laitiers	54
4.4.3. La négociation sur la libéralisation des échanges internationaux dans les secteurs des viandes et du lait	42	<b>5.4. Les aides aux productions en zones difficiles</b>	<b>54</b>
4.4.4. Le bilan de santé de la PAC et l'avenir du secteur laitier dans le contexte de la suppression possible des quotas laitiers	43	5.4.1. Les actions en faveur des productions laitières en zone de montagne	54
4.4.5. La structure des exploitations laitières françaises et leur évolution en 2007	43	5.4.2. L'aide à l'amélioration de la qualité du porc en zones de montagne et piémont	55
4.4.6. Appui au CGAAER	43	<b>5.5. Les autres aides nationales aux éleveurs</b>	<b>55</b>
4.4.7. Les aides PAC à l'élevage	43	5.5.1. Le soutien aux projets de filière mis en œuvre dans le secteur de l'élevage des bovins et des ovins viande	55
4.4.8. Les autres publications	43	5.5.2. Les interventions dans le secteur équin	56
<b>4.5. L'expertise qualité</b>	<b>44</b>	5.5.3. Les interventions en faveur de la filière brebis laitière	56
<b>4.6. L'expertise juridique et réglementaire</b>	<b>44</b>	5.5.4. Les interventions en faveur de la filière laitière caprine	56
4.6.1. Les comités de gestion	44	5.5.5. Les logiciels interrégionaux de suivi et de gestion pour la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE) et pour le Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Élevage Caprin (CMBPEC)	57
4.6.2. Le conseil juridique	44	5.5.6. Les mesures de soutien aux éleveurs mises en œuvre dans le cadre de la FCO	57
<b>4.7. La mission d'assistance à l'exportation</b>	<b>45</b>	<b>5.6. Les aides aux entreprises</b>	<b>60</b>
4.7.1. Les relations avec les pays de l'Union européenne et les pays tiers	45	5.6.1. L'aide à la restructuration des organisations de producteurs	60
4.7.2. Les documents promotionnels	45	5.6.2. L'aide aux équipements des entreprises de mise en marché	60
4.7.3. Les services en ligne EXPADON et IMPADON	46	5.6.3. L'aide aux investissements des entreprises	60
4.7.4. L'expertise à l'exportation	46	5.6.4. L'aide au développement technologique et à l'innovation	61
<b>4.8. L'information et la communication</b>	<b>47</b>	5.6.5. Dispositifs spécifiques de soutien aux entreprises	61
4.8.1. La présence dans les salons	47	<b>5.7. Les actions de promotion sur le marché intérieur</b>	<b>62</b>
4.8.2. Les sites Internet d'information	47	<b>5.8. Les actions de promotion sur les marchés extérieurs</b>	<b>62</b>
4.8.3. Le site Intranet	48		
4.8.4. L'Office et la presse	48		
4.8.5. Le centre de documentation	49		

<b>6</b>	<b>La gestion du service public de l'équarrissage et des farines animales</b>	<b>65</b>	<b>8.6. Les aides à l'écoulement de produits laitiers sur le marché intérieur communautaire</b>	<b>99</b>
	<b>6.1. Le service public de l'équarrissage</b>	<b>66</b>	8.6.1. Le beurre «pâtissier-glacier»	99
	6.1.1. Bilan de l'exécution	66	8.6.2. Le beurre aux collectivités	101
	6.1.2. Les contrôles réalisés	66	8.6.3. Le lait écrémé destiné à l'alimentation animale	102
	<b>6.2. Les farines animales</b>	<b>67</b>	8.6.4. L'aide à la fabrication de caséine	102
	6.2.1. Bilan de l'exécution	67	8.6.5. Le lait dans les écoles	102
	6.2.2. Les contrôles réalisés	67	<b>8.7. Le contentieux juridictionnel</b>	<b>104</b>
<b>7</b>	<b>Fiabiliser les transactions sur le marché</b>	<b>69</b>	<b>8.8. La certification des comptes et les contrôles externes</b>	<b>105</b>
	<b>7.1. Les cotations dans les secteurs viandes et lait</b>	<b>70</b>	8.8.1. La certification des comptes	105
	<b>7.2. La pesée, le classement, le marquage des gros bovins</b>	<b>70</b>	8.8.2. Les contrôles externes communautaires	105
	7.2.1. Le classement des carcasses de gros bovins	70	8.8.3. Les contrôles externes nationaux	107
	7.2.2. La présentation des carcasses de gros bovins	71	8.8.4. L'audit interne	107
	7.2.3. L'aide à l'acquisition de machines à classer	71	<b>9 Les contrôles</b>	<b>109</b>
	<b>7.3. La pesée, le classement, le marquage des veaux</b>	<b>71</b>	<b>9.1. L'activité des contrôles</b>	<b>110</b>
	<b>7.4. La pesée, le classement, le marquage des porcs</b>	<b>72</b>	9.1.1. L'expérimentation de regroupement de contrôles à l'AUP	110
	<b>7.5. La pesée, le classement, le marquage des ovins</b>	<b>73</b>	9.1.2. Détail des contrôles réalisés	110
	<b>7.6. Les formations pesées, classement et marquage</b>	<b>73</b>	9.1.3. Les contrôles des mesures communautaires	110
<b>8</b>	<b>L'Office de l'Élevage, organisme payeur des aides communautaires</b>	<b>75</b>	9.1.4. Les contrôles des mesures nationales	111
	<b>8.1. L'agrément en tant qu'organisme payeur</b>	<b>76</b>	<b>9.2. L'exploitation des contrôles a posteriori</b>	<b>112</b>
	<b>8.2. Les aides aux éleveurs</b>	<b>76</b>	<b>9.3. La coordination des suites de contrôles</b>	<b>113</b>
	8.2.1. Application de la réforme de la PAC pour les primes animales	76	<b>9.4. La Commission de Conciliation des Litiges</b>	<b>113</b>
	8.2.2. La prime à l'abattage	77	<b>9.5. Les analyses</b>	<b>113</b>
	8.2.3. La prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes	78	<b>10 Annexes</b>	<b>115</b>
	8.2.4. La prime à la brebis	78	<b>11 Annexes financières</b>	<b>131</b>
	8.2.5. Les primes animales dans les Départements d'Outre Mer	79		
	<b>8.3. La gestion des quotas laitiers</b>	<b>82</b>		
	8.3.1. Aménagements réglementaires	82		
	8.3.2. La campagne laitière 2006/2007	82		
	8.3.3. La campagne laitière 2007/2008	84		
	<b>8.4. Les retraits du marché</b>	<b>86</b>		
	8.4.1. Le stockage public	86		
	8.4.2. Les stockages privés	86		
	8.4.3. L'aide aux plus démunis	91		
	<b>8.5. Les échanges extérieurs</b>	<b>93</b>		
	8.5.1. La gestion des certificats et des restitutions à l'exportation	93		
	8.5.2. La gestion des certificats d'importation	98		

